



Compte rendu sommaire

Séance du conseil municipal du 16 septembre 2026

Le conseil Municipal :

- **Valide** l'instauration de la TVHL (taxe sur les logements vacants)
- **Approuve** l'implantation de l'unité de méthanisation à Nueil les Aubiers – ZAE le Proulin en y assortissant des réserves : pas de traversée de camions dans les bourgs de Saint Maurice Etusson
- **Procède** à la validation de la proposition tarifaire du SIEDS pour le lotissement du Bois Potet quartier Saint Maurice pour un montant de 5 237.51€ HT
- **Procède** à la validation de la proposition tarifaire de GEREDIS pour le raccordement d'équipement propre pour le lotissement le Bois Potet quartier Saint Maurice pour un montant de 12 216.27€ HT
- **Désigne** un représentant du CLECT en la personne de M LAGOGUEE Pascal
- **Approuve** les modalités de mutualisation pour la gestion des formations entre le CA2B et ses communes
- **Approuve** l'attribution d'une concession funéraire pour un habitant hors commune
- **Vote** la révision des loyers en fonction de IRL du 2ème trimestre 2026
- **Approuve** la convention SCODEC concernant la location du bus scolaire pour un montant de 1 075€HT un bilan de fonctionnement et financier sera réalisé en décembre 2026 afin de réexaminer les conditions de la poursuite du dispositif

Le Maire
Pascal LAGOGUEE

la secrétaire de séance
Chritelle POISSON

